

# Séjour au CCGPF de Saint Mandrier

## Du dimanche 05 au dimanche 12 octobre 2025



## Le vert bois, le charme d'une presqu'ile

- \*Dimanche 05 : Départ de vos régions afin de rejoindre Toulon (Les horaires de trains depuis Paris vous seront communiqués ultérieurement.) Transfert, accueil, Installation, découverte du site.
- \*Lundi 06 : Journée libre ou en matinée départ pour une randonnée sur la presqu'ile, 6 km environ. Déjeuner au village vacances, après-midi libre.
- \* Mardi 07 : Journée libre ou départ en bateau pour la journée vers l'île de Porquerolles, tour de l'île en randonnée. Pique-nique. 14 à 17 km environ.
- \*Mercredi 08 : Journée tourisme. Départ vers 8h00 en car de tourisme et en route pour les gorges du Verdon, le lac de Sainte Croix pique-nique, Moustier Sainte Marie l'un des plus beaux villages de France, le belvédère du Verdon. Journée inoubliable garantie.



Parc du vert bois

- \*Jeudi 09 : Journée libre ou visite de la rade de Toulon en bateau l'après-midi.
- \*Vendredi 10 : Journée libre, ou montée au mont Faron en téléphérique puis, tour du mont en
  - randonnée avec pique-nique. A voir : Fort de la croix et fort Faron avec vues\*\*\* 10 km environ.
  - \*Samedi 11 : Journée libre, Possibilité individuellement d'aller à Toulon en bateau, 2€ par traversée.
  - \*Dimanche 12 : Transfert en car gare de Toulon.



Piscine du vert bois

#### Comprend:

- La pension complète du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour.
- La taxe de séjour.
- L'excursion en car vers les gorges du Verdon.

#### Ne comprend pas:

- Les transferts en transport en commun, bus ou bateau.
- Le supplément pour chambre individuelle. (Le prix vous sera communiqué par Picsou)
- Les sorties proposées moyennant un supplément à régler sur place soit :
   Visite en bateau rade de Toulon = 19 €
   Croisière île de Porquerolles = 37€
   Le mont Faron = 10 € comprend tous les transports : Bateau, bus, téléphérique.

### Inscriptions: USCORG randonnées, 103 Avenue Marx Dormoy, 92220 Bagneux

- Auprès de Picsou, adresser les chèques à l'ordre de USCORG randonnées, ou par virement en demandant un RIB à Picsou.
- Possibilité de régler en 3 fois, soit = Cheminots 144 € /mois x 3. Extérieurs 187 € /mois x 3.
  1er versement le 01 juillet, 2<sup>ème</sup> versement le 01 août, 3<sup>ème</sup> versement le 01 septembre.

Pour tous renseignements sur les excursions ou randonnées contacter Patrick au 06 48 93 25 82



Gorges du Verdon



Ile de Porquerolles



Vue depuis le sommet du mont Faron